

- **Nom**
Poinsignon
- **Prénom**
Guillaume
- **Adresse**
95, rue d'Amsterdam 75008 Paris
- **Raison sociale**
Ceep-France

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Que deviendront les financements européens après 2020 ?
- **Description de l'activité**
Débat autour du nouveau cadre financier pluriannuel en Europe pour la période 2021-2027
- **Date et heure**
26/10/2018 de 10h00 à 12h15
- **Lieu**
56, rue de Lille 75007 Paris (siège de la Caisse des dépôts et consignations)
- **Nombre de participants**
24
- **Catégories de publics présents**
Entreprises publiques et privées, cabinets d'avocat et de conseil, associations

professionnelles et association d'élus, administrations françaises et étrangères, banques, collectivité territoriale

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Pascal BOLO (Ceep-France), Cristina WALLEZ CUEVAS (CGET), Muriel BOULMIER (Ciliopée Habitat), Laurent GHEKIERE (USH), Arnaud VOISIN (La Banque des Territoires), Yves BARBE (Association Joseph Sauvy)

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Fonds de cohésion européen ; Cadre financier pluriannuel en Europe pour la période 2021-2027 ; Financement européen des infrastructures sanitaires et sociales ; Financement européen des logements sociaux
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Difficile accès aux financements européens (coût et complexité administrative) ; une sous-consommation de certains crédits alloués et, à l'inverse, des petits projets qui ont du mal à trouver des financements ; baisse des investissements dans les infrastructures sociales ; des problèmes de juridictions et de normes pour les infrastructures sociales et sanitaires transfrontaliers
- **Pistes de proposition formulées**
Inventer de nouveaux instruments financiers, sous forme de prêts, pour créer des leviers efficaces ; déployer des plateformes disposant d'une ingénierie financière et permettant de simplifier l'accès aux fonds européens aux petits porteurs de projet ; donner plus d'autonomie dans la gestion des infrastructures transfrontalières et favoriser l'expérimentation dans ces espaces

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**
La baisse de 5 % des fonds de la politique de cohésion en France est, dans un contexte de contraintes budgétaires au niveau des États et des territoires, un frein aux investissements locaux, notamment des infrastructures sanitaires et sociales. Il est nécessaire de soutenir ce type d'investissement pour la cohésion sociale et territoriale, et aider les petits projets à bénéficier des fonds européens.